

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 882 publiée le 5 septembre 2022

APRES LA MESSE SUR L'EAU EN ITALIE VOILA MAINTENANT LA MESSE DE MONIKA EN SUISSE A LA RECHERCHE DE LA LEX CREDENDI...



Est-elle seulement valide, cette étrange « messe » concélébrée par une femme, animatrice paroissiale sur le départ à Effretikon, près de Zurich, et un prêtre avec une étole arc-en-ciel, le dimanche 28 août dernier ?

Le blog d'Yves Daoudal, repris par *Riposte Catholique* décrit cette « célébration » :

« C'est un euphémisme : les déviances sont intrinsèques à la nouvelle messe. Après la messe sur l'eau en Italie, c'est en Suisse que l'on découvre une célébration délirante. Monika Schmid était la responsable de la paroisse Saint-Martin d'Illnau-Effretikon (canton de Zurich) depuis 37 ans. A 65 ans, elle prend sa retraite (enfin !).

Dimanche elle célébrait... sa messe d'adieu. L'entrée est un chant africain. Puis Monika va à l'autel, tenant à la main un bâton de bois, accompagnée par un prêtre, le P Regli, une théologienne, et un diacre qui porte une étole arc-en-ciel. Toute « l'équipe liturgique » enlève alors ses chaussures et reste pieds nus jusqu'à la fin.

Monika donne l'homélie et se tient derrière l'autel à côté du prêtre, face au peuple, lors de la consécration. Qu'une femme concélébre ? Courant normal à Effretikon. «Faites ceci en mémoire de moi!» Le Pater commence ainsi : "Dieu maternel et paternel qui es au ciel". Monika Schmid la clôt par un triple Shalom ».

Le site Kath.ch n'hésite pas à donner les noms des participants sur l'autel : « Flûte à bec, orgue et violoncelle accompagnent la préparation du don. Monika Schmid se tient à l'autel avec Marion Grabenweger [théologienne attachée à cette église, d'après son LinkedIn], Josef Regli [capucin] i, Felix Hunger [prêtre administrateur paroissial] et Stefan Arnold [le diacre à l'étoile arc-en-ciel]. Ils célèbrent le repas comme Jésus le célébrait autrefois avec ses disciples. Monika Schmid prononce les premiers mots ».

Le célébrant est le père Josef Regli, frère mineur capucin, d'après la feuille paroissiale. Le média catholique suisse Kath.ch n'hésite pas à donner dans l'émotion pour narrer cette célébration : « Monika Schmid ferme les yeux encore et encore pendant le service, comme si quelqu'un lui mettait quelque chose dans les mains. Elle se tient pieds nus sur sa terre sacrée. Il y a toujours des larmes. Encore et encore, elle se rattrape et retrouve son rôle de chef d'église. Elle le remplit d'une présence rayonnante, puissante, maternelle »

Monika Schmid, habituée du n'importe quoi liturgique ?



Il y a trois semaines, elle donnait une interview au *Tages Anzeiger*, de la presse suisse-allemande, où elle expliquait être la responsable paroissiale depuis 37 ans et se targuait de « changer l'Eglise par le bas » sans en référer à personne, ainsi que d'avoir célébré plusieurs unions homosexuelles.

Depuis 2008, et une émission sur les abus au sein de l'Eglise, elle était en conflit avec Mgr Huonder, qui avait essayé de la débarquer - mais n'y a pas réussi. En revanche, elle était soutenue par la frange la plus progressiste du diocèse, dont elle était la *chefe* de file. Ironie de la Providence, à son poste, elle sera remplacée par un jeune prêtre.

Un diocèse où règne désormais le n'importe quoi ?



La ville de Zurich est englobée dans le diocèse de Coire, où le nouvel évêque, Mgr Bonnemain - qui remplace Mgr Vitus Huonder parti se retirer au sein dans une école de la FSSPX en Suisse alémanique - s'est fait remarquer dès son arrivée, et non pas pour son respect de la tradition et du magistère de l'Eglise. Le prédécesseur de Mgr Huonder, Mgr Haas, déjà victime des progressistes de Zurich, avait été exfiltré dans le diocèse de Vaduz créé *ad hoc*.

Mgr Bonnemain, qui posait avec un T-shirt « Calvin » (Klein) pour la presse, et qui a annoncé qu'il n'aurait pas d'armes épiscopales, a été imposé par le Pape François, dont il est un zélé proche. Le blog d'Yves Daoudal rappelait lors de son installation :

« L'évêque de Coire est élu par le chapitre de la cathédrale parmi trois noms donnés par le pape. Pour remplacer Mgr Huonder, François a donc donné trois noms, selon ses orientations... Fait semble-t-il sans précédent, le chapitre de la cathédrale a rejeté les trois noms. Le pape a donc imposé son candidat. C'est Joseph Maria Bonnemain (chanoine de Coire, né à Barcelone d'un père suisse et d'une mère espagnole), qui a 72 ans. Prêtre de l'Opus Dei, on pourrait penser qu'il est « conservateur » à défaut d'être « ultra ». Mais pas du tout. C'est un ultra... de François. En 2017, il a publié un commentaire d'Amoris lætitia dont une bonne partie est une citation du document des évêques de Buenos Aires selon lesquels l'Eglise permet désormais de donner la communion aux adultères (ce dont François a fait la position officielle de l'Eglise en le publiant dans les Acta Apostolicæ Sedis)

Pour le rédacteur en chef de Cath.ch, site officiel de la conférence épiscopale suisse, Bonnemain est un « Superman » qui saura guérir les blessures infligées au diocèse par Haas et Huonder, et il menace : « Ces prêtres qui ont été contre Bonnemain doivent immédiatement démissionner, ou se taire à jamais. »

Son installation en mars 2021 a été l'occasion de donner le ton, comme le rappelle encore Yves Daoudal : « Il a donné la communion (?) à trois personnalités calvinistes : Rita Famos, présidente de l'Église réformée suisse (donc la plus haute autorité calviniste du pays), Michel Müller, président du Conseil de l'Église réformée de Zurich, et Mario Fehr, membre du gouvernement du canton de Zurich.

Un sacrilège public accompli par un évêque sous les yeux et donc avec l'assentiment d'un cardinal (et implicitement au moins du pape qui a imposé Joseph Bonnemain à Coire)

Du moins si l'on considère que Joseph Bonnemain ait réellement consacré les hosties. Comme il montre ouvertement qu'il ne croit pas plus à la présence réelle que les personnes à qui il donne la "communion", on peut se demander si la consécration est valide.

Tout était à l'avenant. L'invité vedette était Martin Kopp, le vicaire général viré par l'ancien évêque pour absence de loyauté (et soutenu par la frange la plus extrémiste). Martin Kopp était là avec trois immigrés clandestins ès qualités. Il y avait aussi une religieuse avec trois prostitués, là aussi ès qualités - deux femmes et un homme. On ne dit pas si la communauté LGBTQIA+ était représentée.

La bulle pontificale n'a pas été lue par un dignitaire de la curie diocésaine mais par la responsable de l'aumônerie de l'hôpital de Zurich, qui l'a portée dans la nef, accompagnée de deux autres femmes, pour la montrer aux rares personnes qui se trouvaient là, selon la jauge exigée par le Seigneur Virus.

A la fin, le nouvel évêque s'est mis à genoux pour demander la bénédiction de l'assistance. Bien sûr.

On notait deux absences de taille : celle du... curé de la cathédrale, l'abbé Gion-Luzi Bühler, et de Mgr Martin Grichting, vicaire général du temps de Mgr Huonder, resté délégué épiscopal et modérateur de la curie diocésaine, nommé prélat honoraire par Benoît XVI en 2011. Deux méchants « conservateurs » qui vont devoir s'exiler... »

Ordonné en 2021 à 72 ans, Mgr Bonnemain a du temps devant lui - le Pape a précisé en avril 2022 qu'il devra rester cinq ans, et que son mandat sera prorogé au-delà de la limite d'âge théorique de 75 ans. Originaire des Pommerats (Jura), il est né le 26 juillet 1948 en Espagne où il a effectué toutes ses écoles jusqu'à la maturité. Il a ensuite étudié la médecine à l'Université de Zurich, puis la philosophie et la théologie à Rome.

Un code pour prévenir les abus... ou remettre en cause le magistère de l'Église ?

Installé en grande pompe contre l'avis du chapitre cathédral, Mgr Bonnemain n'a pas tardé à se faire remarquer... en imposant en mai 2022 à ses prêtres un code de conduite sous l'objectif louable de prévenir les abus de toute nature.

« Mgr Joseph Bonnemain, évêque de Coire, les trois vicaires généraux et les plus hauts représentants des sept corporations ecclésiastiques du diocèse, ont signé le 5 avril 2022 un Code de conduite sur la gestion du pouvoir (Verhaltenskodex).

Le sous-titre «Prévention des abus spirituels et de l'exploitation sexuelle» décrit l'objectif poursuivi par le diocèse. Le texte est destiné à guider le comportement des personnes assurant une fonction dans l'Église au niveau des relations interpersonnelles. Le Code de conduite se veut contraignant pour tous les aumôniers, collaborateurs et employés du diocèse et des corporations ecclésiastiques», explique Cath.ch

Mgr Bonnemain a signé le codex en avril avec les sept églises régionales diocésaines des cantons des Grisons, de Zurich, de Schwyz, d'Uri, de Nidwald, d'Obwald et de Glaris », rappelle Riposte Catholique.

Le code qu'il propose veut réduire au maximum les risques de ce genre, en particulier pour les prêtres. Des situations concrètes sont réglées. Les adultes et les enfants ne doivent pas dormir sous la même tente lors d'un camp. Les activités comme le sauna, le wellness ou les séances de massage sont prohibées. Il est interdit également pour un homme d'Église d'inviter un mineur à son domicile. Et même, pour éviter tout malentendu, ils doivent s'abstenir «de poser des questions offensives sur la vie intime» des personnes dont ils ont la charge», développe Le Matin.

Sauf que dans ce diocèse à l'histoire agitée, l'initiative a rencontré l'hostilité d'une bonne centaine de prêtres - au-delà de la frange conservatrice - dont une quarantaine se sont groupés en collectif et ont exposé leur position dans la presse locale - ce que développe *Riposte Catholique*.

« Selon l'hebdomadaire «Schweiz am Wochenende», une quarantaine de prêtres ont signé une lettre pour s'opposer à ce code, qu'ils refusent donc de signer. Ce n'est pas pour les précautions citées ci-dessus, mais pour la tolérance faite aux homosexuels dans le même document. Celle-ci est formulée ainsi: Je renonce à porter des jugements globalement négatifs sur des comportements présumés non bibliques en raison de l'orientation sexuelle”.

Les prêtres qui refusent de signer le communiqué ont émis une position commune le 28 avril dernier, au nom du “cercle sacerdotal” (Priesterkreis) : “les actes homosexuels ne sont pas dans l'ordre des choses et ne doivent en aucun cas être approuvés. Nous regrettons vivement, écrivent-ils, que l'évêque diocésain ait tendu la main à une tentative d'implantation de l'idéologie LGBT dans l'Église, sous le couvert de la prévention des agressions, et qu'il ait ainsi vidé de sa substance la doctrine de foi de l'Église”.

Pour les protestataires, “le code de conduite viole à plusieurs reprises l'enseignement et la discipline de l'Église catholique. De plus, cela conduit à un double standard institutionnalisé et donc à l'hypocrisie. L'évêque n'aurait “jamais dû signer” le document, comme l'écrit le cercle des prêtres de Coire. Parce qu'il restreint le partage de la doctrine de la foi et viole ainsi le droit canonique catholique”.

Ils relèvent aussi une phrase du code de bonne conduite qui a trait aux mariages : “Dans les discussions pastorales, je n'aborde pas activement les sujets liés à la sexualité. Dans tous les cas, je m'abstiens de poser des questions offensantes sur la vie intime et l'état de la relation”. Selon les protestataires, “quiconque souscrit à cette phrase n'est plus autorisé à signer un acte de mariage. Les pasteurs ou leurs représentants devraient demander aux futurs époux s'ils consentent à un mariage en tant que “communauté sacramentelle de vie et d'amour entre un homme et une femme”. Lorsqu'on leur demande explicitement, ils doivent s'engager à la fidélité, au mariage comme un lien à vie et à la volonté d'engendrer des enfants”.

Selon la *Luzerner Zeitung*, le «Cercle» est composé de 43 prêtres du diocèse de Coire. Environ 80 autres en seraient sympathisants. Selon l'Annuaire pontifical, il y aurait 347 prêtres diocésains dans le diocèse de Coire et 173 religieux.

Ces derniers concluent ainsi leur adresse : “quiconque veut s'en tenir à l'intégralité de l'enseignement et de l'ordre de l'Église en tant qu'employé de l'Église sera jeté dans un conflit de conscience avec le code. Et ce conflit de conscience les met dans l'impossibilité d'obéir à leur évêque, car ils seraient infidèles à l'Église et à son enseignement”.

L'évêché, par un communiqué, a pris acte de cette position. Roland Graf, porte-parole du Priesterkreis de Coire (Chur), a regretté que ce document ait été imposé aux prêtres et non pas travaillé avec eux au préalable - ce qui aurait été, vraiment, une démarche “synodale”.

Avec un tel évêque à leur tête, guère étonnant que les paroissiens de Zurich donnent dans le n'importe quoi liturgique. Comme le disait déjà Vladimir...Ilitch Lénine il y a plus d'un siècle, et Érasme quelques siècles auparavant, « le poisson pourrit par la tête ».

de l'église sont le dernier recours - c'est bien dommage qu'on en soit arrivé là ! »

L'intéressée a répondu sur Facebook aux critiques, qu'elle trouve « triste[s] » : « Un chant de bénédiction du service familial me passe par la tête: 'Dieu, ta bonne bénédiction, est comme un grand chapeau. Quand les gens sont en colère, vous me protégez, nous sommes à votre charge et nous aimons ça.» Mettez fin à la culture de la peur dans notre Eglise.

Personne ne s'interroge sur la spiritualité dans ce service, personne sur la profondeur de la foi. L'unité de l'Église dépend évidemment des interdits, non de la foi. De graves abus lorsque nous prions ensemble dans une église qui s'effondre sous de véritables abus. C'est juste triste »

L'évêque de Coire ouvre finalement une enquête canonique

Comme il commençait à être mis en cause de tous côtés, Mgr Bonnemain s'est senti obligé de faire un communiqué très administratif pour annoncer l'ouverture d'une enquête canonique préliminaire, reconnaissant au passage l'existence d'un « *abus liturgique* » :

« En tant qu'évêque diocésain, j'ai le devoir de réagir aux événements de ces dernières semaines en lien avec le départ à la retraite de la directrice de la paroisse Saint-Martin, Illnau-Effretikon », a déclaré l'évêque de Coire le 2 septembre.

"En raison de l'ampleur de ces incidents, je n'ai délibérément pas agi immédiatement. Dans une telle situation, il est important d'examiner attentivement un plan d'action approprié.

La complexité de l'abus liturgique qui a eu lieu nécessite l'ouverture d'une enquête canonique préalable ».

Mais le plus urgent reste bien sûr d'éradiquer la messe traditionnelle...